

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Déclaration et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



ND: 33026

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0024600

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1432 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAHIR MOHAMED Date de naissance : 01/01/1953

Adresse : 7 PLACE BEL AIR CASABLANCA

Tél. : 06 61 21 66 93 Total des frais engagés : ..... Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur BENNANI Saâd  
Chirurgien Urologue  
42, Bd. Abdelmoumen - Casablanca  
Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23 10 73

Date de consultation : 13 juil. 2020

Nom et prénom du malade : Tahir Mohamed Age : .....  
65

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : prostatisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CREPS/ANSA Le : 16/07/2020

Signature de l'adhérent(e) : 16/07/2020

ACCUEIL  
ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la véracité de l'élément des Actes
13 JUL 2020		C3	300,00	Professeur BEAUMAIS Chirurgien-général A2, Bd. Abdellah Boumeddi - Casablanca 5222 23 10 23 / 0522 23 10 23
00				

**AIRES**  
Cachet et signature du  
attestant le Parlement de  
professeur **BERNARD SAAD**  
Chirurgien **Béloge**  
42, Bd. Abderrahmen  
Tél: 0522 23 10 23 / 0522 23

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><del>PHARMACIE SULTANI CASABLANCA</del> <del>JARAU</del></p> <p>Rue et Moutanabi - Casablanca Tél: 0522 29 61 10</p>	13/03/20	801,00

~~PHARMACIE SULTANI CASABLANCA  
SARL AU  
Rue et Moutanabi - Casablanca  
Tél: 0522 29 61 10.~~

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

LABORATOIRE ET DU HAUBOURGUE  
LABORATOIRE GALILÉE  
29, Rue Tabac, Houcine / X-G-  
Angle Mouss, 7000 Nouss / 20 46 92 1  
Tél. : 05 22 20 47 11 / 05 22 28 76 31 / 05 22 20 00 00  
Fax : 05 22 28 76 31

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				Coefficient des travaux												
				Montants des soins												
				Début d'exécution												
				Fin d'exécution												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	<p><b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b></p> <table border="0"> <tr> <td style="text-align: right;">H</td> <td style="text-align: left;">25533412</td> <td style="text-align: right;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">D</td> <td style="text-align: left;">00000000</td> <td style="text-align: right;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">G</td> <td style="text-align: left;">00000000</td> <td style="text-align: right;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">B</td> <td style="text-align: left;">35533411</td> <td style="text-align: right;">11433553</td> </tr> </table> <p><b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	00000000	B	35533411	11433553	Coefficient des travaux
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
G	00000000	00000000														
B	35533411	11433553														
				Montants des soins												
				Date du devis												
				Date de l'exécution												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Professeur BENNANI Saâd

Chirurgien Urologue



Membre de l'European Association of Urology  
et de l'Association Française d'Urologie

الدكتور بناني سعد

أستاذ جامعي

جراحة المسالك البولية والتناسلية

عضو الجمعية الأوروبية والفرنسية

لجراحة المسالك البولية والتناسلية

13 JUIL. 2020

Casablanca, le :

Mr TAHIR Mohamed



① XATRAL LP 10mg

1 g/j le soir + 3 mois

267,00

× 3

801,00

PHARMACIE SULTANI CASABLANCA  
SARL AU  
11, Rue et Moutanabi - Casablanca  
Tél: 0522 29 61 10

Professeur BENNANI Saâd  
Chirurgien Urologue  
42, Bd. Abdelmoumen - Casa  
Tél: 0522 28 10 23 / 0522 23 10 73

42، شارع عبد المؤمن - الطابق الخامس - الدار البيضاء

42, Boulevard Abdelmoumen Résidence Walili 5ème étage - Casablanca

Tél.: 05 22 23 10 23 - Fax : 05 22 23 10 73 - GSM : 06 61 16 65 16

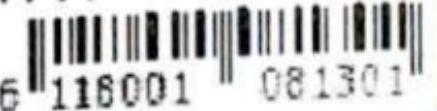
# Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée  
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain seba Casablanca  
XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH



6 116001 081301

SANOFI

Xatral® LP 10 mg  
alfuzosine

30 comprimés à libération prolongée



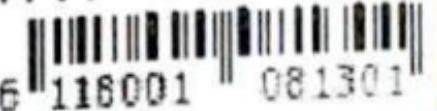
# Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée  
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain seba Casablanca  
XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH



6 116001 081301

SANOFI

Xatral® LP 10 mg  
alfuzosine

30 comprimés à libération prolongée



# Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée  
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain seba Casablanca  
XATRAL LP 10MG CPR B30  
PPV : 267,00 DH



6 116001 081301

SANOFI

Xatral® LP 10 mg  
alfuzosine

30 comprimés à libération prolongée



Docteur ZAGHLOUL Souad  
Epouse EL BOUHMADI  
Pharmacien Biogiste  
Ex-Attaché des Hôpitaux et de  
l'Institut d'Hématologie de Montpellier



C.E.S. Bactériologie - Virologie  
C.E.S. Hématologie  
C.E.S. Immunologie Générale  
C.E.S. Parasitologie - Mycologie  
C.E.S. Pathologie Médicale

Dossier ouvert le : 14/07/20

Prélèvement effectué à 11:43

Edition du : 14/07/20



Compte Rendu d'Analyses

Monsieur TAHIR MOHAMED

SAAD BENNANI

Réf. : 20G266

INPE : 097159495

Page : 1/1

## IMMUNO SEROLOGIE

Normales

Antériorités

07/02/19

## PSA Total

(Technique ECLIA sur COBAS e 411)

Résultat : 4,340 ng/ml / 2,530

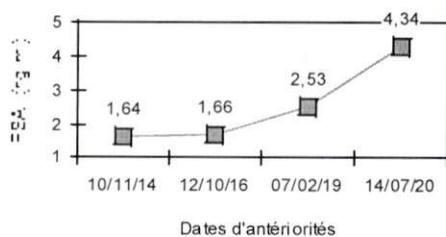
Âge Valeurs usuelles

< 39	:0,38-1,08
40 - 49	:0,39-1,39
50 - 59	:0,11-2,93
60 - 69	:0,01-3,22
> 70	:0,06-3,22

Utilisation du ratio :

Si le PSA total est compris entre 4 et 10 ng/ml, le ratio est calculé.

Si le PSA total est supérieur à 10 ng/ml, le ratio ne permet pas une meilleure discrimination, une biopsie est réalisée.



Laboratoire GALILEE D'ANALYSES MEDICALES  
29, Rue Taha Hocine (Ex-Galilée)  
Angle Mousa Ibnou Noussair - Gauthier  
Tél. : 05 22 20 47 11 / 20 46 92 / 29 79 30  
Fax : 05 22 29 79 31 - 29 000 Casablanca

ICE 001680336000046

INPE : 09715949

Casablanca le mardi 14 juillet 2020 Monsieur TAHIR MOHAMED

FACTURE N°	21492
Analyses :	
PSA totale 520 -----	B   300   Total : B 300
Prélèvements :	
Sang-----	Pc   1,5
TOTAL DOSSIER	
	427,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Vingt Sept Dirhams

KG LABORATOIRE GALILEE D'ANALYSES MEDICALES 01  
29, Rue Tahir, Bucine 10000 Casablanca  
Angle Moussa Ibouet Noussair - 6<sup>e</sup> étage  
Tél. : 05 22 20 47 11 / 20 392129 / 930  
Fax : 05 22 29 79 31 - 28000 Casablanca